

Compiègne, le 01 juillet 2026

Projet « Séjour-pèlerinage sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle » : 2^{nde} et 1^{ère}

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Depuis plusieurs années, les élèves de 2^{nde} et de 1^{ère} ont l'opportunité de vivre l'expérience d'un séjour-pèlerinage sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle (8 jours et 7 nuits). Cette année, le séjour **se déroulera entre le vendredi 30 avril 2027 et le samedi 8 mai 2027 (dates définitives selon le prix des billets de TGV)** et correspondra à la sixième étape du parcours, au départ de **Miramont-Sensacq et arrivée à St-Jean-Pied-de-Port** (nous avons décidé de terminer la dernière étape en France cette année avec une nuit en plus) .

Ce séjour-pèlerinage permettra à votre enfant de découvrir le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle et de vivre une expérience humaine, sportive et spirituelle riche en rencontres. Il sera également l'occasion de développer son autonomie, son sens de l'effort, de la solidarité et de l'entraide.

Le coût du séjour est estimé entre 650 € et 750 €. Celui-ci sera réparti sur les échéances mensuelles de la facturation de l'établissement à compter du mois de novembre 2026. Un acompte de 80 €, sous forme de chèque, sera demandé lors de l'inscription.

Les élèves domiciliés à Compiègne peuvent bénéficier d'une subvention de 84 € accordée par la Ville, sous réserve de la remise d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (à fournir en avril 2027). La commune de Jaux accorde également une aide de 80 €, sous réserve que les démarches aient été effectuées par la famille avant le départ auprès de la mairie. Par ailleurs, certains comités d'entreprise participent au financement de ce type de séjour.

La participation financière comprend les transports, l'hébergement en gîte (chambres de 2 à 10 places), les repas (petits-déjeuners, pique-niques et dîners) ainsi que le transport des bagages.

Le nombre de places étant limité, les candidatures seront étudiées au regard de la motivation des élèves ainsi que de son engagement dans le projet. Une lettre ou un courriel de motivation devra être adressé à Mme Isabelle PETIT avant le 15 septembre 2026.

Je reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Parents, l'expression de mes salutations distinguées.

Isabelle PETIT, Adjointe de direction – Niveau Seconde

Bulletin-réponse (à remettre à Mme PETIT avant le mardi 15 septembre 2026)

Je soussigné(e), Mme / M. _____ Responsable légal de : _____ Classe : _____

☐ Autorise mon enfant à participer au séjour « Saint-Jacques-de-Compostelle » en mai 2027, dans les conditions décrites ci-dessus.

☐ Verse un acompte de 80 € lors de l'inscription.

À _____, le ____ / ____ / 2026

Signature du responsable légal